L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX—No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 MARS 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 14 MARS.

Visites à l'ouest de ce jour. [illegible]

Steamers partant aujourd'hui lundi.

Pour le Bayou Lafourche—Le FAWN, capitaine W. R. Greathouse, [illegible] A. M.

[illegible]

Nouvelles du Nord.

ARRIVÉE DE L'EVENING STAR.

L'expédition du général Kilpatrick—Le retour du général Sherman à Vicksburg—Nouvelles politiques—Nouvelles d'Europe—Nouvelles du Mexique—Marché de New York.

Par l'arrivée du steamer *Evening Star*, nous avons reçu des journaux de New York jusqu'au 5 au soir, et des journaux de la Havane jusqu'au 10. Nous y puisons les nouvelles qui suivent :

L'expédition du général Sherman.

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier des Etats Unis* :

Pour ce qui est de l'expédition Sherman, un ensemble d'indices à peu près décisifs tend à corroborer l'opinion qu'il revient sur Vicksburg, après avoir à peine dépassé Meridian. Un télégramme de Caire affirme [illegible] qu'il a poussé jusqu'à Selma, et même qu'il y a capturé cinq canonnières ; mais la date assignée à cet événement est démontrée la fausseté, car des avis bien postérieurs du Sud ne font mention de rien de semblable. Les journaux de Richmond prétendent aux fédéraux une retraite désastreuse, qu'ils se sont en partie préparés eux-mêmes, par la dévastation qu'ils ont semée sur leur passage. La position a dû être en effet des plus critiques, en cas de retraite ; elle le serait encore davantage, s'il était vrai, comme on le dit à Caire, qu'une brigade confédérée soit venue s'interposer entre Jackson et Vicksburg, pour attendre Sherman à son retour.

La présence des Confédérés aux abords de Vicksburg est confirmée d'une façon tragique par le récit d'une surprise, dans laquelle une compagnie entière de soldats nègres a été massacrée.

L'AFFAIRE DU CHESAPEAKE.

Le côtre de la douane, Miami est parti hier pour Saint Jean de Terre Neuve, où il va demander officiellement l'extradition des capteurs du steamer Chesapeake, et, comme on s'y attend, les coupables sont livrés par les autorités britanniques, ils doivent être ramenés à New York et jugés pour crime de piraterie.

L'EXPEDITION DE KILPATRICK.

Les rebelles refoulés dans Richmond par le colonel Dahlgren.

Capture probable des colonels Dahlgren et Cook.

Nous trouvons les dépêches suivantes dans les journaux de New York du 5 au soir :

Washington, 5 mars.—On lit dans le *Républicain* :

Nous sommes autorisés à publier la dépêche ci-après du général Butler reçue ce matin par le président et couvrant une autre dépêche du général Kilpatrick :

Forteresse Monroe, 4 mars 1864.

Au Président :

Je vous adresse le rapport ci-annexé du général Kilpatrick :

Yorktown, 4 mars.—Général : Le colonel Dahlgren qui avait été chargé de faire une diversion avec 500 hommes par la rivière James, a attaqué à 4 h. P. M., mardi, et a refoulé l'ennemi vers Richmond.

Le principale attaque ayant manqué, le colonel Dahlgren a tâché de me rejoindre près de Meadow Bridge.

Le colonel Cook et lui étaient avec l'avant-garde.

Environ 50 hommes ont été séparés du corps principal, et depuis nous n'en avons pas entendu parler.

Le corps principal m'a rejoint après m'avoir éprouvé que de faibles pertes.

J'espère qu'il peut encore venir.

J. KILPATRICK,
Brig. Gén. commandant l'expédition.

Madelden, déserteur rebelle, a informé un de mes aides qu'un colonel, privé d'une jambe, et environ 100 hommes ont été faits prisonniers.

Je saurai cela par le bateau parlementaire de dimanche soir, et je vous en informerai par la voie télégraphique.

BENJ. F. BUTLER,
Maj. Gén. commandant.

Le *New York Express* du 5 publie la dépêche spéciale qui suit :

Washington, 4 mars.—L'expédition Kilpatrick a échoué. Le général Kilpatrick qui est excellent téméraire et imprudent, conçut l'idée de délivrer les prisonniers fédéraux à Richmond par une marche contre cette ville.

Le général Meade désapprouva d'abord le plan, alors Kilpatrick se rendit à Washington, obtint l'assentiment du président et d'autres personnages politiques et militaires, et se lança dans cette entreprise. Le général Meade finit par donner son consentement, parce qu'il eût été inutile de résister plus longtemps.

Le résultat de l'expédition est—perte de prestige, perte d'hommes, et une immense quantité de beaucoup de matériel, attendu que la force expéditionnaire avait pris un excédant d'armes pour armer les prisonniers qu'elle devait relâcher.

Télégrammes du Nord
L'ARMEE DU SUD.

Washington, 3 mars.—Une lettre de l'armée du Potomac reçue ce soir, annonce qu'un capitaine, un lieutenant et dix hommes de l'armée confédérée sont entrés hier dans nos lignes.

Ils disent qu'ils recevaient des rations complètes depuis le 1er février, et compris le sucre et le café.

Un membre du 2me cavalerie de la Virginie, assure entre autres que sa solde était de $24 par mois, chaque homme fournissant son cheval ; mais qu'il n'avait pas reçu d'argent depuis quelque temps, les autorités attendant l'émission du nouveau papier-monnaie qui se prépare.

Plusieurs des prisonniers ramenés par le général Custer, manifestent une grande confiance dans leur cause, disant que toutes les apparences lui sont favorables, et qu'ils sont décidés à assurer leur indépendance.

Forteresse Monroe, 3 mars.—Le général confédéré Fitzhugh Lee est arrivé ce matin au fort Lafayette, par le bateau de Baltimore.

Le steamer *Morse*, récemment capturé en voulant forcer le blocus devant Wilmington est arrivé cette après-midi.

On annonce de Morehead City que, le 1er de ce mois, on entendit une vive canonnade devant Newbern, et que tous les citoyens s'armaient pour faire face aux éventualités.

Washington, 4 mars.

Il résulte d'une lettre du commissaire des pensions que douze vétérans des guerres de la Révolution vivent encore. Ils sont âgés de 94 à 105 ans et ne recevaient jusqu'ici qu'une pension de $24 à $96 par an.

Le Président a approuvé et signé les bills autorisant un nouvel emprunt de deux cents millions, et prolongeant jusqu'au 1er avril la date fixée pour le paiement des primes aux volontaires.

Le bill des liqueurs n'attend plus que la signature du Président.

Les primes des volontaires.

Albany, 4 mars.

Le secrétaire de la guerre a officiellement informé le gouverneur Seymour qu'en vertu d'une loi votée hier par les deux Chambres du Congrès, le paiement des primes aux volontaires serait continué jusqu'à nouvel ordre.

La conscription.

Washington, 4 mars.

Il résulte d'informations prises à des sources officielles, que les ordres fixant au 10 courant la mise à exécution du tirage au sort, ont été suspendus. Le jour subséquemment fixé pour cela sera annoncé en temps opportun pour qu'on puisse faire tous les préparatifs nécessaires.

Noirs fugitifs.

Washington, 4 mars.

Une douzaine de noirs fugitifs sont arrivés ce matin du front de l'armée. Ils apportent leurs lits et une quantité de provisions. C'est l'expédition du général Custer qui leur a frayé la voie.

Pas de nouvelles du général Sherman.

Washington, 5 mars.—Jusqu'à midi aujourd'hui, le gouvernement n'avait encore reçu aucune information officielle relative au général Sherman.

Marché de New York.

Nous lisons dans l'*Evening Post* du 5 :

L'or a monté à 161 7/8 et le change sterling est lourd à 176. Le coton est lourd à 73 1/2 pour middling. La farine est plus ferme et en hausse de 5 cts. Le mélasse est active et ferme à 68 à 73 pour la nouvelle récolte ; le sucre N. Orléanais 12 1/2 à 14 1/2.

Revue Européenne.

La *Patrie* publie la note suivante, au sujet de l'attitude diplomatique prise en dernier lieu par le cabinet des Tuileries, dans la question danoise :

"On a parlé, il y a quelques jours, d'une circulaire que M. Drouyn de Lhuys aurait adressée à nos agents à l'étranger concernant le conflit dano-allemand.

"L'existence de ce document, quoique contestée, est néanmoins positive.

"La circulaire du ministre des affaires étrangères de France a surtout pour objet, selon certains [illegible], d'exposer les [illegible] de la France [illegible] de l'empereur à toutes et [illegible] [illegible]

[illegible] la politique de la France, dans cette question, a constamment tendu à concilier les intérêts du Danemark et de l'Allemagne avec ce qu'on croit que les droits [illegible] de l'Allemagne. [illegible] du cabinet des Tuileries sur la réunion [illegible] [illegible] informations que nous avons, la circulaire de S. Exc. M. Drouyn de Lhuys aurait [illegible] d'un caractère de haute [illegible] et aurait eu évidemment pour objet d'engager les cabinets de l'Europe [illegible] à bien comprendre que la conduite ultérieure du gouvernement de l'empereur dépendra de l'in-[illegible]

Ils [illegible] que la Prusse et l'Autriche donneront à leur déclaration collective du 31 janvier dernier.

"Ce qui rappelle en effet que, dans une note adressée à la France et à l'Angleterre, les deux grandes puissances allemandes ont déclaré qu'elles n'entendaient pas porter atteinte au principe consacré par le traité de 1852, quant à l'intégrité de la monarchie danoise ; mais que si, par suite de circonstances imprévues, elles étaient forcées de renoncer aux engagements qui les lient, il ne serait pris aucun engagement définitif sans le concours des puissances signataires du traité de Londres."

Voici le passage textuel du discours prononcé par l'empereur d'Autriche, à la clôture du Reichsrath, qui se rapporte aux événements du Sleswig :

"Il est dans les destinées de l'Autriche d'être forte contre toute attaque possible, mais en même temps de tenir un langage pacifique dans le conseil des peuples.

"A ma satisfaction, le caractère amical des rapports de mon gouvernement avec les grandes puissances de l'Europe répond complètement à ces sentiments.

"Néanmoins, une crise qui menaçait depuis les années, dans les rapports entre l'Allemagne et le Danemark, a éclaté, et malgré les efforts les plus conciliants de mon gouvernement, il en est résulté des événements belliqueux.

"En ma qualité de prince allemand, j'ai pris part, conformément aux résolutions de la diète fédérale, aux mesures militaires devenues nécessaires pour réaliser l'exécution fédérale dans le Holstein ; et, d'accord avec le roi de Prusse, j'ai jugé nécessaire de prendre possession du duché de Sleswig comme gage de l'accomplissement des obligations que le Danemark a contractées vis-à-vis des puissances allemandes et qu'il a constamment négligées.

"L'habileté avec laquelle l'armée alliée du Sleswig Holstein a été conduite, et la bravoure héroïque de cette armée, ont valu une satisfaction rapide et éclatante au droit et à l'honneur de l'Autriche, de la Prusse et de toute l'Allemagne.

"Je vois avec joie que mon action commune avec mon royal allié de Prusse est accompagnée de succès glorieux qui ne tendent pas à des buts d'ambition ni de conquêtes, mais à un but de justice que connaît l'Europe.

"J'ai l'espoir que ces succès assureront aux pays longtemps lésés dans leurs droits, pour lesquels nous les avons obtenus, un heureux avenir, sans compromettre davantage la paix du monde et de notre chère patrie."

Ce langage est juste assez ambigu pour se prêter à toutes interprétations que l'on voudra.

Les correspondances de Londres font pressentir une crise politique à peu près inévitable et peut être très grave en Angleterre. Voici en effet ce que l'on écrit :

"L'échec humiliant que subit en ce moment le cabinet Palmerston en voyant refuser successivement toutes ses propositions pour arranger l'affaire du Danemark, diminue singulièrement sa popularité, déjà fortement compromise. On commence à trouver que cette opposition systématique à ce que désire la France pourrait bien être une erreur ; que le pays n'a rien à gagner à cette politique d'isolement ; que la soi-disant prudence du comte Russell ressemble fort à de la pusillanimité, et qu'en prêchant la paix à tout prix, on marche droit à la guerre.

"En un mot, le ministère est de plus en plus en défaveur auprès du public, et s'il parvient à se soutenir jusqu'à la fin de la session, il ne survivra certainement pas aux prochaines élections. Il a toujours, il est vrai, l'appui de la reine ; mais d'un autre côté, le prince de Galles favorise ouvertement les conservateurs, et a eu l'autre jour une entrevue d'une heure et demie avec lord Derby, chef de ce parti, et auquel écherrait probablement le soin de former un autre cabinet si celui-ci venait à tomber.

"Ceci, du reste, n'est pas le premier exemple de désaccord entre la reine et son fils, déjà profondément divisés par la question du Danemark. Le prince de Galles prend naturellement parti pour son beau-père, et est fort mécontent du rôle que le gouvernement a joué dans cette affaire ; tandis que la reine dont les sympathies sont allemandes, penche pour les agresseurs. Elle va toutefois se trouver fort embarrassée, car voici ces derniers qui se divisent en deux camps et la mésintelligence commence, il faudra bien opter pour l'un des deux."

Courrier des Etats Unis.

Nouvelles du Mexique
ET DE SAN DOMINGO.

Par l'arrivée du steamer Evening Star nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 10. Le *Diario* publie des nouvelles de la ville de Mexico jusqu'au 26 février, de la Vera Cruz jusqu'au 1er mars, et de San Domingo jusqu'au 29 du mois dernier.

Mexique.

La ville de Zacatecas a été occupée par les Impérialistes.

On poussait activement les opérations militaires, dirigées principalement contre les troupes de Gonzales Ortega qui menaçait Guadalajara. Cette dernière place a été déclarée en état de siège.

Tabasco était étroitement assiégée par les Juaristes et, suivant les derniers avis reçus, la garnison qu'on dit très faible sera peut-être forcée de se rendre si elle n'est promptement secourue. Les journaux de la capitale admettent le fait.

Vidaurri qui s'est ouvertement prononcé contre Juarez, a pris déjà les armes contre lui.

La *Chronista* dit que des personnes dignes de foi, arrivées à Mexico le 2 février, assurent que Fragoso a passé du côté de la Régence.

Une lettre de Guanajuato, du 9 février, dit que la reddition des forces juaristes [illegible] dans la vallée de Santiago, avait été battue de nouveau et dispersée à Juiris.

Le bruit courait qu'Escondo qui commande à une colonne de 600 dissidents sous Pueblita, tâchait de faire ses conditions avec les interventionistes.

Dans une lettre du 1er février, Vidaurri déclare qu'il est disposé à défendre la dignité de l'Etat et à l'affranchir des maux qui le menacent, de quelque côté qu'ils viennent. Il compte sur le peuple de le soutenir, et lui adresse un appel.

Zacatecas a été occupé le 7 février, à 4 h. du soir, par 2,000 hommes du général Douay. Orteça avait fui et le général Douay a l'intention de le poursuivre. Les libéraux ont été reçus avec joie et reconnaissance par le peuple.

On disait que 1,200 Français étaient partis de Morelia pour Guadalajara.

Doblado, suivant une lettre, était encore à Saltillo. Il avait passé par Cardenas avec 2,000 hommes.

Ortega, après sa retraite précipitée de Zacatecas, avait pris la route de Juchipila, sans doute pour rejoindre les forces de Arteaga et d'Uraga et pour marcher ensuite sur Guadalajara, mais le général Douay était, disait-on, sur ses talons. On avait reçu des nouvelles de l'Etat de Guerrero. Zixtla était sérieusement menacé par les Français, et les troupes d'Alvarez se retiraient vers Acapulco, occupé déjà par les Français. La campagne de Oajaca devait être bientôt ouverte par le général Brincourt. Le général juariste Porfirio Diaz avait 5000 ou 6000 hommes dans Oajaca.

SAN DOMINGO.

Le steamer *San Quintin*, venu à la Havane avec le général La Gandara et 318 soldats à bord, a apporté des nouvelles les plus récentes de San Domingo.

La plus grande tranquillité règne à Bani. Le fait que les Espagnols sont invariablement les plus forts dans leur lutte contre les rebelles a produit une excellente impression sur ces derniers, contre lesquels sont dirigées des expéditions sur une petite échelle. Nous mettons de côté le compte rendu de ces expéditions fort peu intéressantes pour ceux qui sont étrangers à ce mouvement.

Arrivée du steamer Evening Star.

Le steamer de la malle des Etats Unis Evening Star, capitaine Bell, parti de New York le 5 mars, est entré à la Havane le 9, à 2 heures et demie ; il s'est remis en mer le 10 à 11 heures et demie. Voici les navires qu'il a rencontrés dans sa traversée : le 9, le navire Chase, à l'ancre près de Beminick ; il était échoué et recevait des secours des batiments de sauvetage ; peu après, une barque cinglant au Sud avec un signal portant le No 1060. Le 12, il a hélé la goélette John, allant de Philadelphie à la Nouvelle Orléans ; elle remplaçait ses voiles qui avaient été enlevées la nuit précédente. Le même jour, à 3 h. 30, il rencontrait le steamer Havana, de la Nouvelle Orléans pour la Havane. Le 13, à 25 milles de la passe sud ouest, il a échangé des signaux avec le steamer Geo. Washington, allant à New York ; aussi, le navire Autocrat, passant la barre avec un remorqueur, et à la station des pilotes, la goélette Angelia descendant le fleuve.

Voici la liste de ses passagers :

Capitaine Cook, capitaine Warman, J B Spalding, J Robins, lieutenant Hallet, G S Hanna, W P Fullman, H Jasper, J C Tucker, C B Wilcomb, J A McMaster, C Katy, C L Tambling, N Kuth, D White, J A Glenn, H Marks, J B Walsh, W W Reynolds, L Kaufman, J Iruf et un domestique, C A Goff, [illegible] Mme Costin, Mme Gurney, Mme Fellows, Mlle Gibson, J Hefinger, J Yost, A Dobam, M Meyers, W Newman, Mlle Larcher, Mme Tamaset, Mlle M Arocher, Mr et Mme Archer, J P Wilkinson, J Ryburk, A Smith, A Fuller, J P Dorbes, E Sheehan, J Pendorford, J J Evans, A Agota, B Piffet, J et Porter, A Maxwell, A de Roulet, A de Rémicourt, Mme Gaspard, J H Prince, J B Sogood, J Grimshaw, J P Davis, S J Lovett et sa dame, J Lockard, Mr Dane, A Hayman et sa dame, F McManus, lieutenant Graves, brigadier général Wistzel, W H Brown, A H D Fitch, L Pais, H Sine, J W Walcott, Mlle Adams—et 32 passagers d'entrepont.

De la Havane—G G Kirker, E Chapman, sa dame et sa fille, Mme E Rogers et 3 enfants, W Williamson, D G Goober, P Simms, G M Spear et sa fille, H C Stevens, A Robinson, S Vienne, Mme C Benoeval, Mme Fary et ses deux fils, Mme A Bane, Mr Chesey, Mr R Chesey, Mr Vaudeuer, Mme Vaudeuer—et 1 passager d'entrepont.

MESSE POUR MME G. T. BEAUREGARD.—Il sera célébré demain, mardi, à sept heures du matin, à l'Eglise de Notre Dame de Bon Secours, dans le Quatrième District, une messe pour le repos de l'âme de Mme G. T. Beauregard. Les nombreux amis de cette noble et touchante victime d'un long martyre, accepté avec une résignation exemplaire, saisiront cette occasion pour offrir un dernier hommage à sa mémoire en unissant leurs prières à celles du clergé.

Pour Bayou Sara.—Le bateau à vapeur Myrtle Stevens, capitaine S. Hane, part pour Bayou Sara, [illegible] à 5 heures.

Place d'institutrice.—Une dame du Sud, instruite et capable, bien recommandée d'une honorable [illegible] [illegible] [illegible] désire une place d'institutrice [illegible] [illegible] S'adresser à M. G. F., au bureau de l'ABEILLE.

Chapeaux.—M. E. S. Brammer, 25, rue des Magasins, [illegible] [illegible]

Si vous voulez faire un [illegible] [illegible] [illegible] BLESSING, No 24 Chartres, et choisissez [illegible] d'albums [illegible] [illegible] Blessing les portraits de toutes les illustrations militaires et politiques de l'Ancien et du Nouveau Monde qu'on peut se procurer au prix réduit de $2 la douzaine.

Nouveautés de printemps.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de la maison J. Levois & Cie, encoignure Canal et Bourbon. Elles trouveront dans ce magasin un joli choix de nouveautés de printemps et d'articles de saison de la plus grande fraîcheur.

Marchandises de printemps et d'été.—Le beau magasin de M. E. Giquel, 126 rue du Canal obtient toujours la vogue auprès des dames par la variété et l'étendue de son assortiment de marchandises de tout genre pour toilette et ménage. Nos lectrices verront par l'annonce publiée plus loin qu'elles peuvent y trouver tous les articles de nécessité ou de fantaisie à des prix très modérés.

Grande réduction de prix.—La maison Wehl & Danziger, rue du Canal No 163, entre Bourbon et Dauphine, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'elle offre à vendre à des prix EXCESSIVEMENT BAS des marchandises sèches de printemps et d'été. Les mots que nous avons soulignés sont justifiés par l'annonce même où l'on verra une liste de prix à la suite des cotons blancs, des grenadines noires, des jaconats et organdis français, des mozambiques et de beaucoup d'autres articles.

Porc, mess, Graisse, &c.—Grandes provisions fraîches de l'Ouest à vendre par S. H. Kennedy & Co, rue Poydras No 26. Ces provisions consistent en porc, bacon, épaules, graisse, &c. Voyez l'annonce.

Dividende.—La Compagnie des Water Works annonce qu'à partir du 20 du courant un dividende de 3 p. cent sera payé aux actionnaires.

Produits de l'Ouest.—La maison Converse & Kennett, rue des Magasins No 53, reçoit constamment, par les arrivages de St Louis, de larges envois de porc, de bœuf, de farine, avoines, son, et de beaucoup d'autres articles. Voyez l'annonce.

Consultations du Docteur Follin.—Le docteur A. FOLLIN donne des consultations de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi rue du Canal, No 166, sur les maux de gorge, les affections pulmonaires et les maladies du cœur. Voir aux annonces dans une autre colonne.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—Hier matin, entre dix et onze heures, un incendie a éclaté derrière le *Tattersall*, établissement bien connu de la rue Saint-Charles, près de Commercial Place. On crut un instant qu'il serait facile de se rendre maître des flammes, mais avant qu'aucune des pompes fût arrivée sur les lieux, elles s'étaient étendues avec une rapidité effrayante.

Dans la rue St-Charles, outre le *Tattersall* qui a été complètement détruit, le magasin de chaussures portant le nom de *Rockery* et une boutique de bijoutier ont été fortement avariés au rez-de-chaussée, les parties supérieures des deux bâtisses n'existent plus.

Dans le Commercial Place, entre le Masonic Hall et la rue du Camp, les flammes ont traversé les édifices à étages et ne se sont arrêtées qu'aux magasins à trois étages. Un grand nombre de bureaux de l'Alley ont été détruits. Les caractères qui se trouvaient dans les bureaux du *Southern Pilot*, journal de M. O'Brien, n'ont pas pu être sauvés. Le vaste entrepôt de M. J. A. Lum a couru les plus grands dangers, mais on a réussi à en enlever toutes les voitures, et, grâce aux efforts des pompiers, l'élément destructeur n'a pas atteint l'édifice.

On ignore encore à combien s'élève la perte ; elle est considérable.

AUTRE INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'angle du Chemin du Bayou et de la rue Galvez, dans une maison basse occupée par M. Jacob Jacobs, marchand de comestibles. La perte est assez forte. L'alarme a été donnée par le gardien de la compagnie de pompiers No 3.

ENQUÊTE.—Le Coroner a été appelé pour pratiquer la levée du corps de Mme Benedict, femme de couleur, au No 89 de la rue Franklin, entre les rues Toulouse et St. Louis. On suppose que c'est un cas d'apoplexie.

EDITION D'HIER MATIN.

La campagne de printemps.

La campagne de printemps vient de s'ouvrir par des opérations actives dans les divers départements militaires. Bien que les combats qui ont eu lieu en Floride, en Georgie, dans le Mississipi et en Virginie, ne soient que les préludes de grandes batailles prochaines, ils n'en ont pas moins une certaine importance et ils témoignent de la part des armées confédérées d'une disposition à repousser les attaques sur tous les points avec une vigueur et une énergie que leurs adversaires n'attendaient probablement pas à trouver, après les récits exagérés des correspondants et des journaux qui se complaisent trop à représenter les armées du Sud comme décimées par la désertion et démoralisées par le découragement. Les feuilles du Nord n'ont pas encore compris la maladresse de ce parti pris d'annoncer à l'avance qu'un ennemi est aux abois, système qui ne fait que mettre en relief les avantages que cet ennemi remporte, et oblige les journaux qui en ont abusé, à se mettre en contradiction flagrante avec eux-mêmes et à chercher l'excuse d'une défaite dans une prétendue supériorité de nombre, aussi peu vraisemblable que l'était l'assertion première. Mais il ne faut pas espérer que les leçons du passé corrigent les chroniqueurs américains de leur défaut capital de tout exagérer.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble des derniers événements militaires, nous voyons que la campagne s'est ouverte sous des auspices plus favorables pour les armées de la sécession que pour celles de l'Union, mais les grands coups n'ont pas encore été portés, et en Virginie et en Georgie les deux armées des généraux Meade et Grant n'ont encore fait que des démonstrations provisoires pour chercher les points faibles de leurs adversaires, Lee et Johnston qui ne se sont pas laissés prendre au dépourvu.

Le premier engagement important qui ait signalé l'ouverture des hostilités en 1864 a été la bataille de Lake City, en Floride, où l'armée fédérale a éprouvé un échec, que les journaux de New-York n'ont pas hésité à qualifier de désastre. Selon leur coutume invariable, ces feuilles cherchent la victime expiatoire sur la tête de laquelle doit tomber la responsabilité de la défaite, et la passion politique se met naturellement de la partie. C'est le président Lincoln, disent les uns, qui, de son autorité privée a ordonné cette malencontreuse expédition de la Floride dans un but électoral facile à comprendre. C'est faux, répondent les amis du président, le général Gilmore a entrepris l'expédition sous sa propre responsabilité ; question épineuse que l'avenir se chargera d'éclaircir.

Quant à la bataille elle-même, il y a désaccord complet entre les rapports du Sud et ceux du Nord. Suivant les premiers, les Confédérés n'étaient que 4,000 sous les ordres du général Finnigan, et ils ont eu affaire à dix mille Fédéraux, commandés par le général Seymour. Le fait est que nous ne voyons figurer dans les forces confédérées aucun général dont la présence puisse indiquer l'envoi de renforts importants à la petite armée floridienne. Cependant, une dépêche du Nord prétend que les Fédéraux n'avaient que quatre mille hommes à opposer à 13,000 Confédérés, mais les feuilles de New-York nous ont dit elles-mêmes que l'expédition du général Gilmore comprenait 15,000 hommes, et, comme le fait observer le *Louisville Journal*, il n'est pas à supposer que ce général ait commis l'imprudence d'aventurer aussi loin dans l'intérieur une faible partie des forces dont il pouvait disposer.

Cette expédition de Floride, composée des troupes qui assiégeaient Charleston, a pu être considérée comme une levée virtuelle du siège de cette place, ou du moins une renonciation à tout essai sérieux pour le présent d'une attaque par terre. La reconnaissance faite sur l'île John par les fédéraux et leur retraite après deux petits engagements, n'étaient qu'une démonstration destinée à cacher le retrait des troupes envoyées en Floride. Les batteries de terre continuent à lancer chaque jour une centaine de bombes dans la ville, et si cela dure encore quelques mois, le quartier de Charleston qui est exposé aux projectiles ne sera plus qu'un amas de décombres, mais cela n'avancera en rien la capture du "nid de la sécession." Une entreprise hardie, faite par un lieutenant de la marine confédérée, a eu pour résultat la destruction complète d'un sloop de guerre des Etats Unis, le *Housatonic*, au moyen d'une torpille. Le propre du génie humain est de ne s'arrêter jamais devant les obstacles, et si ingénieuse et si complète que soit la défense, il trouve toujours un nouveau moyen d'attaque. A quoi serviront les armures de fer les plus épaisses, lorsqu'un bateau sous-marin pourra aller placer une torpille sous la coque du batiment cuirassé et engloutir en quelques minutes le monstre marin avec ses canons de 300 et tout son équipage !

Les deux grandes expéditions des généraux Sherman et Smith, l'attaque des forts de la Mobile et le mouvement du général Palmer sur Dalton nous paraissent être les différents actes d'un grand drame stratégique conçu par le général Grant et dont le but définitif pouvait être soit de déloger le général Johnston, de Dalton et d'Atlanta, soit de forcer le général Maury à évacuer Mobile. Comme tous les plans trop compliqués, celui-ci a échoué par l'insuccès d'un seul des corps qui devait contribuer à son accomplissement.

Au lieu d'aller faire sa jonction avec l'armée du général Sherman, le corps de cavalerie des généraux Smith et Grierson a été, après sa défaite par Forrest à Okalona, opéré sur Memphis une retraite précipitée, que les feuilles de New York qualifient aussi de désastreuse, et qu'elles attribuent à l'infériorité du nombre des forces fédérales, tandis que les rapports du Sud ne font monter qu'à 2,500 hommes les confédérés qui ont mis en déroute un corps de sept mille dont se composait l'expédition fédérale.

Pendant que le général Smith se retirait ainsi en désordre et poursuivi par Forrest, et que le général Sherman, instruit de son échec, se repliait sur Vicksburg, et abandonnait forcément l'exécution de ses ordres, le général Grant qui ignorait cet insuccès et qui pensait que Johnston avait dû dégarnir son armée pour envoyer des renforts au général Polk, lançait en avant un corps d'armée sous le général Palmer pour surprendre Dalton.

On sait comment, après la prise de Tunnel Hill, le général Palmer qui comptait occuper Dalton le lendemain, se trouva désappointé en y trouvant toute l'armée de Johnston rangée en bataille, et comment il dut reprendre le chemin de Chattanooga, sans accepter une bataille dans des conditions qui devenaient inégales. De ce côté, ce n'est que partie remise, et il est évident que le général Grant va chercher une nouvelle combinaison pour entamer la position de son adversaire. Pendant que ces événements s'accomplissaient, l'amiral Farragut remplissait la part qui lui était assignée, en bombardant les forts de Mobile, pour faire une diversion favorable aux opérations du général Sherman. Ce bombardement n'a pas eu jusqu'à présent de résultat important. Les Confédérés ont, d'un autre côté, repris Yazoo City, et capturé trois régiments fédéraux.

En Virginie, nous avons à signaler deux faits importants. C'est d'abord une nouvelle tentative pour surprendre la ville de Richmond, tentative qui a échoué comme les précédentes. Mais, si le corps du général Kilpatrick, composé de 6000 hommes de cavalerie et d'artillerie, n'a réussi à pénétrer que jusqu'à 14 milles de la capitale confédérée, et a dû chercher précipitamment un refuge sur la péninsule dans les lignes du général Butler, on dit qu'il a causé beaucoup de dommage aux chemins de fer qui relient l'armée de Lee à sa base d'approvisionnements. Cette circonstance, si elle est confirmée, pourra amener un mouvement rétrograde de Lee. D'un autre côté, Longstreet a abandonné l'Est Tennessee et est revenu à Richmond avec une partie de son armée ; et tout fait présager que la campagne va s'engager d'une façon fort sérieuse et que nous entendrons bientôt le retentissement d'un nouveau choc entre les deux grandes armées, en Virginie.

Ce qu'il nous est permis de savoir des opérations à l'Ouest du Mississipi, nous fait présumer que les hostilités de ce côté vont s'engager d'une façon non moins active que du côté de l'Est, et que les forces engagées de part et d'autre seront considérables. Au repos forcé de l'hiver va succéder le bruit des batailles, et, si la campagne du printemps ne décide pas complètement la question qui est en jeu, elle aura, néanmoins, une immense influence sur la suite des événements politiques et militaires de 1864.

Délégation des gens de couleur libres de la Louisiane.

Leur réception par le président Lincoln.

Washington, 4 mars.—MM. Bratou, Dean et Rondenig, délégués nommés par les gens de couleur libres de la Louisiane pour visiter le président, ont présenté hier au soir leur mémoire, demandant que les gens de couleur de la Louisiane qui étaient libres avant la rébellion, fussent autorisés à voter dans cet Etat. Le président a reçu la députation avec cordialité et a répliqué que l'impression s'était répandue au loin qu'il agissait d'une manière irresponsable dans les élections des Etats rebelles, mais que cela était erroné. Il veut finir la guerre que commencée, c'est n'autre garder la rébellion, et s'il devenait nécessaire pour atteindre son but d'empêcher les rebelles de voter, il ferait à l'admission des hommes noirs au droit de suffrage, était nécessaire pour mettre fin à la guerre, il n'hésiterait pas. Il ne voyait pas de raison pour que les hommes noirs intelligents ne votassent pas ; mais cela n'était pas une question militaire, et il la renverrait à une convention constitutionnelle de la Louisiane.

Bill sur le whisky.

Washington, 4 mars.—Le bill sur le whisky tel qu'il a été adopté par le Sénat, impose une taxe de 60 cents par gallon sur toutes les liqueurs distillées et vendues, ou distillées et importées pour la consommation ou la vente avant le 1er juillet prochain. Le bill retient la taxe de 40 cents par gallon sur les liqueurs étrangères en magasin, mais elle ne taxe aucune liqueurs spiritueuses domestiques.

Baltimore, 4 mars.—Plusieurs personnes, parties ce matin pour l'île Roanoke, par la voie de Chesapeake et d'Albemarle, sont revenues pour dire que le canal était infesté de rebelles qui paraissaient fort nombreux. Le bateau est allé jusqu'au Grand Pont, à 3 milles de cette place, les voyageurs alors ont été obligés de revenir par prudence.

EMEUTE DE SOLDATS
A DAYTON, OHIO

Sac d'un bureau de journal—Combat entre les citoyens et les soldats

Le *Chicago Times* du 6 contient les dépêches suivantes :

Cincinnati, 3 mars—Les bureaux du journal *Empire*, à Dayton, Ohio, ont été saccagés aujourd'hui entre midi et une heure par une bande de 30 à 40 soldats, conduits par le capitaine Badger, du 44e, Ohio. Les caractères ont été jetés dans la rue et beaucoup de dégâts ont été commis. M. Hubbard, un des rédacteurs, en défendant sa personne et sa propriété, a renversé plusieurs soldats, et a été jeté par une fenêtre. Il est maintenant dans un état peu critique. Le maire a désigné un *posse comitatus* de 200 hommes, qui font des arrestations.

Les résidants militaires ont reçu l'ordre d'être à leurs casernes ce soir. Le maréchal-prévôt refuse d'aider à arrêter les soldats. Il règne une grande agitation et on craint des représailles. Badger a harangué la populace et a assumé toute la responsabilité des faits. Une seconde attaque a eu lieu alors contre le journal. Les démocrates se sont ralliés, armés de pistolets et ont protégé le bureau. Une quarantaine de coups de feu ont été tirés, et deux soldats ont été tués et plusieurs blessés.

Dayton, Ohio, 3 mars—Une bande de 12 ou 15 soldats en congé de la Cie C. du 44e régiment de l'Ohio, se sont rendus aujourd'hui dans les bureaux du journal *Empire*, et ont saccagé l'établissement. Puis ils sont allés devant la maison de Cour, où leur chef les a harangués en disant qu'il prenait toute la responsabilité de l'affaire.

Pendant ce temps une foule de citoyens se rassemblaient et MM. Young et Corwin ont fait des discours pour apaiser l'agitation. Pendant le discours du dernier un homme dans la foule a fait observer en termes offensants que le gouvernement protégeait les nègres, aussitôt les soldats se sont précipités sur lui. Dans la mêlée une douzaine de coups de feu ont été tirés. Deux soldats ont été blessés, et un nommé Daniel Carl, de Tippecanoe, qui n'était qu'un simple spectateur, a reçu une balle dans les poumons et il est mort quelques instants après. Il laisse une nombreuse famille.

Le capitaine Badger, de la compagnie C, a été arrêté et relâché sous caution de $500.

Il y a une grande agitation dans la ville, mais comme tous les partis blâment ce qui a été fait, il n'est pas probable qu'il y ait de nouveaux désordres. Cependant les *Home Guards* sont sous les armes pour préserver l'ordre s'il était de nouveau menacé.

LE TRAITE DE CESSION DE LA LOUISIANE.

Une dépêche de Washington du 4 mars contient ce qui suit :

Une délégation de créoles de l'Etat de la Louisiane a rendu visite aujourd'hui au Président et lui a présenté une pétition signée par plus de mille des principaux citoyens, et dans laquelle ils réclament les droits qui ont été garantis par le gouvernement français quand cet Etat a été cédé aux Etats-Unis. Le Président a promis de prendre la question en considération.

La bataille en Floride.

(*Commentaires du Louisville Journal.*)

"New York, 1er mars.—On publie des détails sur la dernière bataille en Floride. Notre force était de 4,000 hommes d'infanterie, de 400 hommes de cavalerie et de 20 canons. L'ennemi, avec une force évaluée à 13,000 hommes, était posté entre des marais et protégé par des travaux de terre et des fossés à tirailleurs. Il n'y a rien de vrai dans le rapport suivant lequel l'armée n'aurait été précédée d'aucune expédition d'éclaireurs et de tirailleurs. Après notre défaite nous nous sommes retirés en bon ordre."

Cette dépêche suggère au journal cité plus haut les réflexions suivantes :

Nous voudrions savoir pourquoi au nom du général Halleck et de M Stanton une force de 4,600 hommes seulement a été envoyée dans une région éloignée où l'on savait qu'il serait aisé pour les Rebelles de se concentrer rapidement partout où besoin serait. Il n'y a de précédence pour de telles folies, excepté les précédents établis par nos autorités militaires elles-mêmes pendant la guerre actuelle.

La dépêche dit que le rapport, suivant lequel aucun corps d'éclaireurs n'aurait précédé l'armée dans sa marche, est faux. Voyons si en effet l'armée n'a pas été entourée des mesures de précaution usuelles à la guerre, surtout quand elle s'avançait dans le cœur d'un pays hostile et plein de périls. Si des éclaireurs avaient été lancés en avant, ils auraient certainement rendu compte de la situation des choses aux avant-postes ; ils auraient certainement dit que l'ennemi comptait 13,000 hommes, qu'il était posté entre des marais, et protégé par des travaux de terre et des tranchées à tirailleurs. Et si nos troupes eussent connu ces circonstances, n'auraient-elles pu opérer un mouvement de retraite opportun avant d'être rompues en bataille rangée ? La dépêche dit : "après notre défaite, nous nous sommes retirés en bon ordre" et n'aurions-nous pas pu nous retirer en aussi bon ordre avant la bataille qu'après.

Il est inutile de chercher à couvrir le fait que toute cette affaire est fort misérable. "Quelqu'un a commis une faute grossière."

Sur qui retombe toute la responsabilité ou la responsabilité principale, nous le saurons peut-être mieux plus tard que maintenant. Mais très probablement nous n'en saurons pas grand' chose.

L'EXPEDITION FEDERALE DU GENERAL SMITH.

[Extrait du *Louisville Journal* du 2 mars.]

Suivant le rapport que nous avons publié hier, la force de cavalerie qui s'est avancée dans l'Etat du Mississipi sous les ordres du général Smith, a accompli beaucoup, mais ce qu'il y a de triste c'est qu'elle a manqué son but principal, une jonction avec le général Sherman. Cette cavalerie était représentée, quand elle s'est mise en marche, comme le plus beau corps de troupes engagé jusqu'à présent dans ce pays, mais elle a trouvé de la résistance et a été refoulée bien que Smith et Grierson soient classés parmi les meilleurs officiers de cavalerie au service. Le résultat est attribué à la lenteur d'un certain officier qui ne sont pas arrivés à temps avec leurs hommes, ce qui a mis le général Smith dans la nécessité de s'arrêter plusieurs jours dans sa marche et de donner ainsi amplement aux rebelles le temps de se concentrer devant lui. [Les délinquants, nous le désirons très sincèrement, seront traités comme ils le méritent.]

Les rebelles ont profité de l'occasion pour concentrer toute leur force possible, de beaucoup supérieure à la force fédérale, et lorsque Smith après sa longue halte, a enfin avancé, la puissance des rebelles était devenue irrésistible. Et maintenant après une retraite singulièrement périlleuse et rapide, il est de retour à Memphis, d'où il pourra sortir de nouveau pour accomplir quelque chose avec son magnifique corps de vétérans, bien que nous ne sachions pas quoi. Dans l'intervalle, toutes les troupes ou une portion considérable des forces qui ont été combinées contre lui peuvent s'éloigner et se faire sentir d'une manière puissante sur un des théâtres importants de la guerre.

BUREAU D'EMANCIPATION.

Une dépêche du 2 mars, adressée de Washington au Louisville *Journal*, explique en ces termes la mission de cette institution nouvelle :

Le bill qui a passé à la Chambre aujourd'hui, établissant un bureau pour les affaires des affranchis, place ce bureau dans le département de la guerre. Il sera confié à un commissaire qui recevra un traitement annuel de $4,000. A lui seront référés tous les arrangements et résolutions de toutes les questions qui pourront surgir de toutes lois maintenant existantes ou futures relatives aux personnes d'origine africaine et aux personnes qui sont ou deviendront libres en vertu de toute proclamation ou de tout ordre militaire lancé ou promulgué pendant la présente rébellion, ou en vertu de tout acte d'émancipation décrété par tout Etat pour la liberté de telles personnes obligées à un service ou à un travail dans tout Etat ou qui auront droit autrement à leur liberté. Le commissaire est aussi chargé de l'exécution de toutes les lois pourvoyant à la colonisation des affranchis, et de la remise de tous bons des Etats-Unis ou de toute indemnité à laquelle un Etat aura droit par raison de l'abolition de l'esclavage dans ses limites et de toute acte du Congrès autorisant l'émission de ces bons en payement d'une pareille indemnité.

Le bill, entre autres choses, pourvoit à la nomination d'un commissaire assistant et d'autres officiers qui devront permettre aux personnes d'origine africaine, et aux personnes qui deviendront libres, d'occuper, cultiver et améliorer les terres comprises dans les districts maintenant ou jusqu'ici en insurrection, lesquelles terres peuvent avoir été abandonnées ou pourront être subséquemment abandonnées par les propriétaires, ou tous les immeubles sur lesquels les Etats Unis auront acquis un titre.

Les parents et amis de Mme G. T. BEAUREGARD, [illegible] sont invités à assister à une messe qui sera célébrée, à son intention, mardi prochain, 15 du courant, à 7 heures du matin, à l'Eglise de Notre Dame de Bons Secours, Quatrième District. 14mars—1f

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 13 mars 1864.

[illegible]

ATTENTION.

[illegible] propriété [illegible] [illegible]

Avis.—Le steamer EVENING STAR, commandant William Robert Bell, arrivé de New-York, [illegible] ELLIOT & McKEEVER, Rue des Magasins, No 62.

Les Maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies du cœur, traitées par l'inhalation.

Le Dr A. Follin annonce aux personnes [illegible] RUE DU CANAL No 166. [illegible]

Pensionnat et Externat.

LES SŒURS DE CHARITÉ de [illegible] l'Institution St Joseph [illegible]

UNE DAME DU SUD [illegible]

DIVERS. DIVERS.

50 [illegible] BERNARD TURPIN, No 95, rue Vieille Levée.

DIVERS.

EN débarquement des bateaux à vapeur Edward Walsh, Hannibal, Pauline Carroll et J. S. Pease arrivés de St-Louis— [illegible] A vendre par CONVERSE & KENNETT, Rue des Magasins, No 53. 14mars—6f

Cigares de la Havane.

175,000 CIGARES de différentes marques et formes, y compris : Prince de Galles, La Impérial, Feria Cubana, [illegible], Nicotiana [illegible] venant d'être reçus directement de la Havane, par le goélette Rebecca. BORNIO & FRERE, Rue Gravier No 34. 14 mars

PORC MESS.—500 barils PORC MESS NOUVEAU, en débarquement et à vendre par S. H. KENNEDY & CO, rue Poydras No 26. 14mars

SAINDOUX.—250 tierçons saindoux feuille, qualité de choix, à vendre par S. H. KENNEDY & CO, rue Poydras, No 26. 14mars

EPAULES BACON.—80 boucauts épaules à vendre par S. H. KENNEDY & CO, rue Poydras, No 26. 14mars

Aux Planteurs et Manufacturiers DE COTONNADE.

NOUS venons de recevoir et offrons en vente en lots au gré des acheteurs—Indigo de Guatemala, de Madras et du Bengale, Cochenille, Garance pour coton, de qualité et grandeur extra, à l'usage des familles, Teinture de coton, [illegible] pour la fabrication des cotonnades. CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St Philippe. 14 mars

Houblon ! Houblon !

17 Venant d'être reçu et à vendre par CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St Philippe. 14 mars—10

Divers ! Divers !

EN consignation et à vendre— [illegible] E. J. HART & Co. Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75. 14 mars

SAVON DE CASTILLE—25 caisses véritable savon de Castille, à vendre par E. J. HART & Co. Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75. 14 mars

PAPIER.—Un grand assortiment de papier à lettres, papier doublé, de quincaillerie, de Manille, papier tissu et papier blanc pour enveloppes, à vendre par E. J. HART & Co. Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75. 14 mars

VITRES.—1000 caisses vitres françaises de grandeurs assorties, à vendre par E. J. HART & Co. Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75. 14 mars

Cinq piastres de récompense.
Jument volée.

Il a été volé dans la journée du 3 courant, une JUMENT bai-brun ayant les quatre pieds blancs et une blessure ancienne à la bouche droite [illegible] ROBERT AIMILLON, encoignure Poydras et Cirque, No 133. 14mars—1

CIGARES DE LA HAVANE.

UN grand assortiment de 100,000 cigares de la Havane, reçus par les derniers arrivages, composé de premières qualités, tels que Londres, Médio, Regalias, Brevas, Oltmirados, Magnifico, &c., &c., des marques Intimidad, Meridiana, Rabajas, Rotina, Faisan, Henry Clay, &c. &c. [illegible] JAIME MAGI, Rue de la Commune, No 87.

Graine de coton pour semence.
A VENDRE

EN lots à la convenance des acheteurs, GRAINE DE COTON garantie, de la Pointe Coupée, par J. & J. TARDOS, 42, rue Vieille Levée. 14fév—1m

ALEX. DERBES,
AVOCAT,
Passage de la Bourse, No 44.

Seines et éperviers et trémailles.

Le soussigné offre à vendre, au magasin de A. J. Bembre, rue de la Douane No 46, entre Chartres et Ste-Levée, un grand assortiment de seines, éperviers et trémailles. Les habitants et les amateurs sont invités à profiter de cette occasion. AUGUSTE THEZE.

MARCHANDISES de printemps et d'été. E. GIQUEL,

126..........CANAL..........126

NOUVELLE-ORLEANS,

Vient de recevoir un assortiment complet de marchandises concernant pour le PRINTEMPS ET L'ETE, lesquelles seront vendues à très bas prix, savoir :

ORGANDIES et JACONAS imprimés, BAREGES anglais et MOZAMBIQUE, BATISTES et TOILES imprimées, ALICIENNE pour corsage (article nouveau), TOILES D'IRLANDE et de CAMBRAI, BAS et CHAUSSETTES pour dames, enfants et hommes, GILETS FLANELLE GAZ do do do, BAS et CHAUSSETTES fil d'Ecosse, MOUCHOIRS BATISTE brodés, imprimés et unis, LINGE DE TABLE, grand assortiment, CHALES ET POINTES DE DENTELLE, do do de LAMAS, do de grenadine et filets, GANTS ET MITAINES filets, BANDES en mousseline et JACONAS brodées, DENTELLES ET ENTREDEUX, VALENCIENNES, GUIPURES, &c., &c., MOUSSELINE DE LAINE noire, ALPACA et BOMBAZINE, GRENADINE ET BAREGE crêpés noirs, VOILES ET VOILETTES dentelle et gaze, NANSOUS, MULL-MULL, PERCALES et JACONAS unis, rayés et à carreaux, DRAPS ET CASIMIRS d'été, MOUCHOIRS soie et madras, FLANELLE GAZE, OMBRELLES ET ENCAS, COLS GUIPURE, dentelle et application, PÉLERINES GUIPURES, BAS DE SOIE pour femmes et fillettes, BANDES ET FESTONS brodés en batiste, TOILES à torchons et SERVIETTES ouvrées, OUVRÉ à col de porâts et autres, BRETELLES et GANTS de fil, GINGA [illegible] COUTIL couleurs, DUCK et DRAP d'été, BAREGES unis, toutes couleurs, MOUSSELINES suisses, unies, brodées et brochées, PARAPLUIES soie et coton, PARFUMERIES, grand assortiment, BROSSES à dents, à ongles et à tête, RUBANS à ceinture et à cornets, RUBANS unis toutes couleurs, COTON blanc et écru, SOIERIES unies de toutes qualités.

Aussi :

Un grand assortiment d'articles pour Plantations,

150 pièces NATTES blanches et à carreaux.

E. GIQUEL,
14mars— No 126, rue du Canal

Nouveautés de Printemps.

GROS & DETAIL.

J. LEVOIS & Co.,

PERCALES, Jaconas et Mousselines imprimées, ORGANDIS, haute nouveauté, BRILLANTES Pompadour, TOILES écrues et imprimées, BATISTE &, [illegible], CREPE d'Espagne, en toutes couleurs, GRENADINE unie et brodée, MOZAMBIQUE écossaise, PALFERINE brodée, CREPE mousseline noir 5/4, HERNANI noir.

CHALES, filet de soie, Do Grenadine écossaise, Do Dentelle de laine, noirs, très riches, Do do de couleur, BURNOUS en dentelle laine, haute nouveauté, CHALES bordés soie, grand deuil.

Un grand assortiment de :

CHEMISES pour dames, garnies, brodées et garnies en dentelle, PEIGNOIRS, CAMISOLES du matin, BRODERIES et LINGERIE [illegible].

TAFFETAS de printemps, FOULARDS imprimés, haute nouveauté, pour robes, GANTS, OMBRELLES, DENTELLES, &c.

J. LEVOIS & Co.,
14 mars—6f Encoignure Canal et Bourbon.

LE MAGASIN DE

MARCHANDISES SECHES
A BON MARCHE.

THEOD. DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St-Philippe,

Annonce au public qu'il a reçu par la Créole et le Geo. Washington de nouvelles marchandises qu'il offrira LUNDI, 14 du courant. Il citera parmi les articles : GINGAS MOZAMBIQUE à 20c, SOIE NOIRE, 30 pouces de large, à $1 25, BAS ANGLAIS pour dames, qualité supérieure, à $1 la douzaine. MOUCHOIRS BATISTE FIL, grande variété, DES CRINOLINES d'un nouveau genre, très bon pour la première fois sur ce marché. TOILE A DRAPS, 10/4, 11/4, 12/4 et 13/4 à $1 25 à $2 25. Un grand assortiment de COTONNADES ET COUTILS. 100 pièces TOILE D'IRLANDE, fine, 25 yards à la pièce, à $12 50. COLS ET MANCHETTES à 75 cts, valant $1 25. CORSAGES ALICIENNES, article nouveau et à la mode. Un assortiment général de GARNITURES, BOUTONS ET FIL. PARAPLUIES ET PARASOLS des genres les plus recherchés. Si l'acheteur qui ne verra pas dans le magasin la marchandise qu'il désire, n'a qu'à la demander. 11mars—6f

Cigares de la Havane. Cigares de la Havane.

Venant d'être reçu, par la goélette Talisman, une facture bien assortie de

100,000 CIGARES
—TELS QUE—

INTIMIDAD, FIGARO, UPMANN & CO, CABARGA, CLAY, CALHOUN ET WEBSTER, PARTAGAS, LA RITICA, GUTIEREZ, &c. &c.

De toutes les grosseurs désirables et en caisses de 25, 50 et 100, convenables pour cadeaux.

A vendre au café JEWELL, rue Gravier, No 33, et au magasin de cigares LA INTIMIDAD, au coin des rues Gravier et Carondelet. JOSEPH SANTINI, Importateur. 13mars—10f

AVIS.

M. BORTEMPS ayant cédé son établissement de Teinturerie à M. F. RANDON, remercie sincèrement sa clientèle du bienveillant patronage qu'elle lui a constamment accordé.

M. F. RANDON, ayant acheté l'établissement de teinturerie de M. Bortemps, No 55, rue Bourbon, se recommande à l'ancienne clientèle de cette maison, qui, il l'espère, aura lieu d'être satisfaite de lui. 11 mars—1m

La société qui existait entre les soussignés, sous la raison de F. RENAUD & Co est dissoute à dater de ce jour, d'un commun accord. Nouvelle Orléans, 14 mars 1864. F. RENAUD, BAPTISTE DWYER.

Le soussigné continuera pour son propre compte au même endroit, la même genre d'affaire. Il est seul chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne société. Les personnes auxquelles il est dû voudront bien se présenter pour être payées, et celles qui lui doivent sont priées de vouloir payer dans le plus bref délai possible. F. RENAUD. 14mars—10, 24. Rue de la Levée, No 132.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES.
Dépôt de Blessing,

24..........CHARTRES..........24

ON trouvera à ce dépôt des ALBUMS [illegible] nouveaux de toutes grandeurs et dans tous les genres, *système breveté*. Ce sont les plus SOLIDES qui existent. On les vend aux prix de fabrique. Photographies de tous les généraux fédéraux et confédérés, hommes d'Etat, gentilshommes, à $2 la douzaine—Cadres de tous genres. Bijouterie photographique aux prix de l'or, pour personnes de circulation. Matériaux pour photographes, de toute qualité, aux prix les plus modérés. S. T. BLESSING. 27fév—3m

AVIS.

ON demande UN COMMIS PHARMACIEN, parlant le français et l'anglais. S'adresser rue du Camp No 2¾, au Dr PAULIN. 10 fév

Marchandises diverses.

REÇU tout récemment par les steamers Morning Star, Geo Washington et Havana, des consignations considérables d'articles en PAILLE LIVOURNE et CANTON, convenables pour ce marché et des derniers genres de New York. Un grand assortiment de chapeaux DENTELLE—et de formes françaises. Chapeaux PANAMA, chapeaux CANTON, chapeaux de paille, chapeaux de paille de toutes espèces pour demoiselles et enfants—CHAPEAUX LIVOURNE DE TOUS GENRES pour DAMES et DEMOISELLES. Une marchandise sont une consignation de 500 caisses de Vyse & Sons et R. Wilde de New York. Egalement une facture de 10,000 formes feuille de Palmier—10,000 cols en papier, de Lockwood, de tous genres et de toutes les grandeurs—lot de cuirs genres de cravates, de Lockwood—Egalement, chapeaux FEUTRE de toute espèce, BOTTES et SOULIERS. Les MARCHANDS et les COURTIERS feront bien de venir voir le stock, car il peut être vendu à des prix très raisonnables. F. J. QUINLAN & Co. Rue du Camp, No 26, en arrière.

A LOUER

Le magasin occupé par MM. Rillieux & Hende situé rue Bourbon, entre St-Anne et Dumaine avec étagères, comptoirs, installations de gaz. Possession en sera donnée au premier avril prochain. Pour les conditions s'adresser à D. B. MACARTY, No 87, rue Bourbon.

BOIS DE CHARPENTE ET FOIN

EN débarquement du brick OLGA, arrivé de New York— VOLIGES en bois de pin, 40 pieds de longueur, 300 balles foin de choix du North River. A vendre par lots au gré des acheteurs, par W. J. REID, No 33 rue des Magasins. 8 mars

PERDUS.

DEUX certificats de la Banque d'Amérique, No 54, pour 20 actions et No 53 pour 20 actions de la Banque. Il a été fait à la banque demande de nouveaux certificats en mon nom. ALFRED KEARNEY, rue des Magasins No 52. 22 janv—30

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes Bouteilles à vin [illegible], Grandes et demi-bouteilles de champagne. J. A. SLAFFER, (Successeur de Wilson Mauzy) Rue Bienville, Nos 23 et 25.

HUILE DE FOIE DE MORUE—1 baril venant d'être reçu et en vente par CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe. 7 mars

---

SPECTACLES.

Théâtre St-Charles.

Lundi soir, 14 mars. Mr. J. WILKES BOOTH, tragédien. RICHARD III, tragédie de Shakespeare.

Académie de Musique.

Lundi soir, 13 mars. Mr VERRECKE [illegible] PANTOMIMES—DANSES—CHANTS &c.

MASONIC HALL.

MERCREDI SOIR, 16 MARS,

M. STEPHEN MASSET

[*Jeems Pipes of Pipesville*]

Fera une lecture serio-comique sous le titre de "ÇA ET LA."

Billets...... *Une piastre*

On les obtiendra à la porte, à l'Hôtel St-Charles, et chez Blackmar & Co, 74, rue du Camp.

Les portes seront ouvertes à 7 heures. 12mars—jusq.16.

Un Grand Bal Paré

SERA donné par une Société de Jeunes Gens LE JOUR DE LA ST JOSEPH samedi soir, 19 mars 1864, à la salle de L'ETOILE POLAIRE, au coin des rues Amour et Histoire, 3me District.

—Comité d'invitation—

L. Mendola, J. Benedict, E. Vinot, A. Gautier, H. Sorbet, D. Wagner, A. Mendola, F L Berry, A. Jacquet.

—Commissaires—

G. Mendola, H Fourée, F V Kolisspie, A A Marchand. Billet une piastre.

Les messieurs qui désireraient avoir des billets et des invitations pour dames sont priés de donner les noms et les résidences chez M. A. Mendola, rue de Chartres, entre Dumaine et Madison, No 215, ou à l'un des Directeurs. Les dames sont priées d'apporter leurs billets d'invitation, car pour nous ne sera admis sans billet.

Le comité se réunira tous les mardis et vendredis. Aucune invitation pour dames ne sera donnée après la dernière réunion du comité qui aura lieu vendredi soir, 18 mars 1864.

La buvette et le restaurant sont à louer. Pour les conditions, s'adresser, par écrit, à A. Mendola, rue de Chartres, entre Dumaine et Madison, 3me District. 9mars—au16

ACHETEZ
Vos Marchandises Sèches
CHEZ
WEHL & DANZIGER,
RUE DU CANAL,
No 163,
Entre Bourbon et Dauphine,
NOUVELLE ORLEANS,
TOUT S'Y VEND
A TRES BAS PRIX.
25 fév—3m

COTON BLANC

de belle qualité, à 25 cents la yarde,

Grenadines noires

à 20 cents la yarde, valant 50 cents.

JACONATS FRANÇAIS

à $2 75 la robe, valant $5.

Organdis français,

magnifique article à $1 50, valant $4.

Mozambique à petits carreaux

à 37 1/2 cents la yarde

TOILES A BAS PRIX, DES COTONS A BON MARCHÉ et tous autres articles en proportion

A DES PRIX
EXCESSIVEMENT BAS!
12 mars— WEHL & DANZIGER.

R. TURNBULL,

126......RUE DU CANAL......126

BATISTES TOURS

REÇUS pendant la semaine et à vendre à partir de lundi 14. 40 balles de jaconat et d'organdis français [illegible] [illegible] 24 cartons de articles brodés, de [illegible] de tout dans [illegible] R. TURNBULL. 13 mars—3f

GRAINES DE COTON.

5,000 boisseaux d'excellentes GRAINES DE COTON pour plant,

Reçues de la Paroisse Pointe Coupée et d'Ouest Feliciana.

A vendre par J. M. CARTER. 13 mars—6f rue Tchoupitoulas Nos 8 & 10

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.
16 mars—3m. RUE DU BAYOU No 200.

Pitre à sacs et sacs en pitre.

PITRE A SACS ET SACS EN PITRE—A vendre par A. F. DUNBAR, Rue de la Commune, No 11. 18mars—6f

CAFÉ ET BILLARD A VENDRE

A VENDRE le café encoignure Orléans et Bourbon (No 164 rue Bourbon). La licence de ville est payée, ainsi que le water-work. Aussi un bon billard et un très bel assortiment de liqueurs. Conditions—comptant. 10 mars—1f

POUR CAUSE DE DEPART,
Grocerie et Chantier de bois.

On offre à vendre une jolie GROCERIE bien assortie en articles frais, et très bien achalandée, ainsi qu'un grand CHANTIER de bois à brûler, un cheval, une charrette et un dray. S'adresser sur les lieux, encoignure Urseline et Amour. Si cette grocerie n'était pas vendue à l'amiable d'ici au mardi 15 mars courant, elle sera mise en vente publique ledit jour, par E. M. Jacobs, encanteur. 11 mars—6f

RALLI, BENACHI & Co.

NEGOCIANTS, RUE DE LA COMMUNE, 113

OFFRENT à vendre, au comptant, au plus bas prix du marché, les articles suivants, qui sont en magasin et en débarquement— 200 balles PITRE [illegible], 200 boucauts SODA ASH, 1000 balles FOIN, Timothy, 200 barils SUCRE, prime en morceaux, 500 barillets BI CARBONATE DE SOUDE, 100 sacs [illegible], 100 sacs CAFÉ Rio [illegible], 200 sacs CAFÉ prime de St Domingue, 500 sacs AVOINE, 500 sacs SON, 200 caisses HUILE Fagniol, 200 barils BŒUF Fulton Market, [illegible], 100 sacs POIVRE prime de Singapore, 3000 livres CREME DE TARTRE, 500 barils PORC MESS. RALLI, BENACHI & Co, Rue de la Commune, No 113, Entre les rues St Charles et Carondelet. 8 mars—1m

UN HOMME DE CONFIANCE habitué au travail intérieur d'un magasin de vins et liqueurs, trouvera un emploi en s'adressant au No 29, rue Bienville.

BOIS DE CONSTRUCTION

LE moulin à scie UNION, sur le canal Harvey, en face de la ville est prêt à scier et à livrer, à la tête dudit canal, sur le fleuve, du bois de cypre de toutes les dimensions et de première qualité. Nous pouvons remplir des ordres sans délai et à meilleur marché qu'aucun moulin des environs. Les commandes du gouvernement sont particulièrement sollicitées. Les ordres seront reçus par Mr W. O. Cutler, au coin des rues First et Tchoupitoulas. FRIENDS & LETCHEIQUE. 8mars—1m

BROTT & DAVIS

22..........RUE GRAVIER..........22

Coin Tchoupitoulas.

BOTTES, SOULIERS, MARCHANDISES SECHES, VETEMENS, CHAPEAUX, &c. &c. &c.

DANIEL GORREN.

27..........Rue des Magasins..........27

Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE.

Vente en Gros.

Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. Egalement—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c. &c. L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES, Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS. Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des susdits articles. DANIEL GORREN, Rue des Magasins, No 27.

GALLIER & ESTERBROOK,
ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS,
Rue Carondelet, No 11.

BOIS DE CYPRE

BOIS DE CYPRE.—Le soussigné a actuellement à vendre et recevra constamment du "St. James Estate" du bois de cypre de toute espèce, convenable pour entrepreneurs, &c. tel que bois carré, pour escalier, planches à [illegible], planches, &c. aux plus bas prix du marché. Les entrepreneurs sont invités à venir examiner le stock, au No 11 de la rue Carondelet. JAS. GALLIER, Jr.

Broderies et Bureau de broderie.

MME MALHERBE, No 130, rue Bourbon, se charge des broderies, applications de broderies [illegible] [illegible] 14mars—3m

---

BATEAUX A VAPEUR, NAVIRES, &c.

Pour la Havane et New York.
Partant SAMEDI, 19 mars, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE.—Le steamship neuf, en fer et à hélice, EVENING STAR, [illegible] Pour fret ou passage, ayant de belles accommodations, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, 8 rue Gravier, No 62.

POUR NEW YORK, via la Havane. Départ, 25 du courant.

POUR NEW YORK et la HAVANE—Le beau steamer régulier et bon marcheur, MATANZAS, Wm Liesegang, commandant, partira ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf, au pied de la rue St. Joseph, 1er district. Pour fret ou passage (magnifique accommodement) s'adresser aux agents, AVENDANO FRERES, rue de la Commune No 40. 13 mars—

Départ, LUNDI, à 5 heures de l'après-midi et VENDREDI, à 10 heures du matin.

Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires—Le beau paquebot MITTIE STEPHENS, capitaine [illegible] partira pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge et tous les points intermédiaires, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de vouloir s'embarquer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, agent, coin des rues Bienville et Vieille-Levée, [illegible] W. G. BETTERTON, No 15, rue Tchoupitoulas. 11 mars

Jour de départ, LUNDI 14 mars à 10 heures A M.

Pour le BAYOU LAFOURCHE—Le beau bateau neuf FAWN, capitaine W. R. Greathouse, [illegible] partira CE MATIN à DIX HEURES pour Thibodeauxville, Donaldsonville et les points intermédiaires sur le Bayou. Les passagers et expéditeurs sont priés de se pourvoir de passeports et de permis des autorités. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, Agent. 14 mars—1f Enc Vieille-Levée et Bienville

Pour TAMPICO—Ligne régulière.

La goélette fine voilière HENRY TRAVERS, capitaine Ive, partira pour Tampico dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, No 77 rue des Magasins. N. B.—La goélette BEL partira aussi pour le port ci-dessus en peu de jours. 11mars

Pour Vera Cruz

Le beau brick anglais UNICORN, capitaine Smith, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, partira positivement, samedi 12 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOURLANC, 33, Passage de la Bourse, près Douane, Chambre 1 au premier. 3 mars. N. B.—A cause du mauvais temps, le départ du brick est renvoyé à la semaine prochaine.

POUR LE HAVRE

Le navire français de première classe STE-GENEVIEVE, capt. Picard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus dans un court délai. S'adresser, pour le [illegible], au capitaine, à bord, ou à EUG. ROCHEREAU & Co. 3 fév—15f

POUR NEW YORK

Le brick OLGA, fin voilier et de première classe, capitaine F. [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour reste de fret s'adresser à W. J. REID, Rue des Magasins, No 33. 8mars

POUR MATAMOROS

La goélette clipper FANCY [illegible] partira à travers, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus [illegible] S. FERNANDEZ & Co, au pied de la rue Vieille Levée No 135. 7 mars—6

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière FRIENDSHIP capitaine [illegible] partira pour le port ci-dessus en peu de jours. S. FERNANDEZ & Co. 2mars

POUR TAMPICO—Ligne régulière

La belle goélette fine voilière F. D. McCLENAHAN, capitaine [illegible] partira pour Tampico dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser chez F. CLAVEL & Co, No 77, rue des Magasins. 1er mars

POUR MATAMOROS—Devant être laissé en dehors de la barre—La goélette fine voilière KATE, capitaine [illegible] ayant une grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. [illegible] J. FERNANDEZ & Co, No 135 rue Vieille Levée. 2 mars

POUR BAGDAD, près Matamoros

Le sloop mexicain FEDONTA, de Matamoros, capitaine [illegible], partira pour le port ci-dessus. Pour fret, s'adresser à L. JOURLANC, 33, Passage de la Bourse, près Douane, Chambre 1 au premier. 4mars

TRANSFERT DE MAGASIN

I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres vient de transférer son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a en sa possession le plus riche des articles supérieurs à ceux de tout autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX, qu'il vend en gros ou en détail. M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie le prix le plus élevé pour les diamants et le vieil or et argent. Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et s'emploie que de très bons ouvriers. 12mars—1m

Salon de Barbier à vendre.

UN SALON DE BARBIER, ayant une bonne clientèle, est offert en vente pour cause de départ. S'adresser au No 52 de la rue d'Orléans, en face du Théâtre d'Orléans. 13mars—7

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON demande une bonne cuisinière. S'adresser au coin des rues Bienville et Remparts. 4 mars

Ch. E. LAMBERT & CO.
Successeurs de E. LAMBERT.

53..........Rue des Magasins..........53

Importateurs d'eaux de vie françaises, de vins, liqueurs &c. 2mars—1m

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDNER, TAILLEUR, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue St Louis No 117, au No 34 de la même rue, près Douane. 11 fév—3m

PLUS DE DISTANCE
DIVINATION! PRÉDICTION
PAR MADAME ADAII,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation de 10 heures du matin, à 8 heures de l'après-midi. Rue St Louis, No 95. 21nov—3 f

Conservez vos dents.
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, 136, rue du Canal près de la rue Baronne a transféré son domicile dans l'ancienne maison du Dr. FORTIN, où il continue à exécuter soigneusement toutes les opérations dans l'art du Dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16mars—1m.

G. BORZINO.

IMPORTATEUR de vins et liqueurs sardines, fruits, amandes, &c., a transféré son magasin au No 101 Rue de la Vieille Levée No 101 ENTRE ST LOUIS ET CONTI, Nouvelle Orléans. 8mars—au 20

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux leurs familles. 14 fév—6m

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York. WM. J. REID. Rue des Magasins N. 33. 7fév

Salon de bière et café.

LE soussigné vient d'ouvrir, dans la rue Royale, No 6, entre les rues Canal et Douane, un nouveau SALON DE BIERE ET CAFÉ où il tiendra constamment de la bière de St. Louis, d'excellentes liqueurs et un LUNCH tous les jours. CHAS C. WEISS. 27fév—3m

Fruits ! Fruits ! !

REÇU par la barque *Elizabeth*, arrivant directement de Palerme 1600 caisses ORANGES, 1600 caisses CITRONS. Aussi—Noix anglaises, amandes, cerises sèches. A vendre par R. TRAMONTANA & Co, No 4, Front Street, entre Commune et Gravier. 25 fév—15

VANILLE. VANILLE.

150 LIVRES VANILLE fraîche de choix, à vendre par D. LOPEZ, 85, rue de Chartres, encoignure Conti. 24fév—

Cuir ! Cuir !

UN grand assortiment de veaux français, allemand et américain—Maroquin, doublures lasting, cuir à semelles et de crepin. A vendre à bas prix, par M. W. McCHESNEY & CO, 63, rue Gravier. On achète des peaux vertes. 24fév—3m

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
Département des Travaux Hydrauliques
11 Mars 1864.

UN dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires le 20 du courant, aux bureaux No 38, rue Dryade. S. E. PERCY, Secrétaire. 12 mars—au 5 av.

AVIS JUDICIAIRES.

Emilie Lamm, épouse de B. Levy vs. son mari No 17,719.

MARDI le 16 février 1864, présent l'Honorable W. W. Handlin juge.—Cette cause ayant été soumise par consentement des parties et la Cour trouvant que les preuves au dossier établissent d'une manière complète les allégations de la demanderesse. Il est, en conséquence ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement de séparation de biens en faveur de la dite demanderesse, et que la communauté de gains et d'acquets qui a existé entre elle et le défendeur soit et demeure dissoute ; que la demanderesse soit autorisée à exercer tous les droits et actions que les lois de la Louisiane accordent aux femmes mariées séparées de biens d'avec leurs maris et que les frais de ce procès soient payés par le dit défendeur.

Jugement rendu le 16 février 1864.
Jugement signé le 20 février 1864.
[L. S.] (Signé) W. W. HANDLIN, Juge.
En foi de quoi j'ai signé les présentes et apposé le sceau de la Cour en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 24 février 1864 de l'année de notre Indépendance la quatre-vingt-huitième.
C. F. SERENE, Greffier.
29 fév—15 20

Succession de Charles Vigey—No 20,181.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte produit par l'administratrice de la dite succession, ne serait pas homologué et approuvé, et les fonds distribués en conformité. Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député Greffier. Février—15,15

VENTES A L'ENCAN.

Etoupes, Levain [Yeast Powders], Brosses à frotter.

PAR GABRIEL LEAUMONT
Salle d'encan, 69, rue de Chartres.

LUNDI 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69— 30 balles étoupes, 100 douzaines brosses à frotter, 100 do levain de Preston & Merril. Conditions à la vente. 14 mars

Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux et Casquettes.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salles d'encan 69, rue de Chartres.

LUNDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69— 40 lots marchandises sèches telles que: toiles d'Irlande, ginga fil, mouchoirs Madras, mouchoirs batiste, mousselines suisses, indiennes, jaconas, mouchoirs en soie, ginghams, coutils fil, etc.

—Aussi—

100 lots habillements, chemises en flanelle, chemises blanches en mérinos, en coton, caleçons en coutil, cravates en soie, etc.

—Aussi—

10 caisses chapeaux et casquettes pour hommes et enfants. Conditions à la vente. 14 mars

Clous ! Clous !
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 15 du courant, à midi, pour le compte de qui il appartiendra, au magasin No 110 de la rue de Chartres— 200 barillets clous de différentes grosseurs. Conditions—comptant. 14mars

Meubles ! Meubles !!
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 16 mars, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, un assortiment de [illegible] [illegible] Conditions—comptant. 14mars

Ale, chocolat et savon.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, mardi 15 du courant, à 11 heures du matin, au No 63 de la rue des Magasins— 33 caisses ale Falkirk & Croton, [illegible] chocolat Vanille et Baker No [illegible], savon Baker, [illegible] [illegible] H. B. Every. Conditions—comptant. 14mars

CHARBON. CHARBON.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, lundi 14 du courant à 11 heures du matin, en face du ponton No 25, 2me district, en débarquement de la goélette W. S. Louid, 325 tonneaux charbon Cumberland. Conditions—Comptant. 12 mars

DIVERS. DIVERS.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, lundi 14 du courant, à 10 heures du matin, au coin des rues Nouvelle Levée et Gravier— [illegible] huîtres, cornichons, pêches, petits pois, [illegible], conserves, sucreries, &c., ornées sur la [illegible]. Conditions—comptant. 14 mars

Huîtres. Huîtres.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, mardi 15 du courant, à 10 heures et demie du matin au magasin No 63 de la rue Nouvelle Levée— [illegible] huîtres, à douzaines chacune, boîtes et le far [illegible]. Conditions—comptant. 14 mars

Beurre, saindoux, Biscuits pilote et de marine, Farine de maïs, Café, Whisky, Eau de vie, Liqueurs &c.
PAR J. P. BOISSEAU.

IL sera vendu, mardi 15 du courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29. [illegible] Conditions—comptant. 14 mars

Cargaison du brick Lilly M. Johnson 130,000 pieds planches de pin blanc, à l'encan.

PAR E. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 14 du courant, à 4 heures de l'après-midi, le cargo de brick Lilly M. Johnson, 130,000 pieds planches de pin blanc, de Port Midway. Conditions—comptant, et bill de Trésor des Etats-Unis. 13mars

Peaux de veau françaises, à l'encan.
PAR E. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 14 du courant, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, rue du Camp, No [illegible], 2 [illegible] peaux de veau françaises. Conditions—comptant. 12mars

Consignation directe de 100 excellentes mules—Vente à l'encan.
PAR E. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mardi, 15 du courant, à 10 heures et demie, 100 beaux et excellents MULETS consignés directement. Ils sont actuellement dans la cour de M. E. Gott, rue Perdido, entre les rues Baronne et Dryades, où les personnes qui désirent les voir pourront le faire jusqu'au jour de la vente. Conditions—Comptant. 12mars

Indiennes françaises, anglaises et américaines, percales, jaconats, ginghams, toiles d'Irlande, brins fil, coutils unis et façonnés, bonneterie, mouchoirs batiste, parasols soie, &c, &c.

PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI 15 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée— 1500 pièces INDIENNES telle que Indiennes françaises de Rouen, fins et petits dessins [illegible], indiennes anglaises petits et grands dessins, ginghams, [illegible] des meilleures marques. 500 pièces PERCALES ANGLAISES ET FRANÇAISES, HAUTE NOUVEAUTÉ, 100 do JACONATS & ORGANDIS FRANÇAIS, haute nouveauté, 300 do GINGHAMS ECOSSAIS, 150 do COTONS BLANCS ET ECRUS, 100 do do A DRAP 10/4, 100 do TOILE D'IRLANDE, fines, 100 do BRIN BLANC & ECRU de toute pointure, 150 do COUTILS UNIS & FAÇONNES, 500 do BAS & CHAUSSONS ASSORTIS, 200 do PARASOLS SOIE NOIR & COULEUR, 300 do CRAVATTES SOIE.

—AUSSI—

500 LOTS tels que Indiennes à robes, couvertures blanches et couleur, chemises de dessous coton, royal noir, foulards coton, mouchoirs batiste, robes et mousselines à rideaux, corsets, gros de Naples noir, nansou, mousseline, devants de chemises, tweeds, casimir, [illegible], chambray, cotons à coudre, drap bleu, couvre lits, coton crue, velours, rubans, jupons, tapis de table, bareges, broderies &c. Conditions à la vente. 12 mars

Succession de Madeline Wiltz—No 20,273.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau, No 90, rue Royale, près St Louis.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable J. B. Whitaker Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du mars 1864, il sera vendu mardi, 5 du mois d'avril 1864, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, à midi, savoir :

Une propriété située en cette ville, rue St Philippe, No [illegible] entre les rues Dauphine et Bourbon, se composant d'une maison basse [illegible] quatre appartements, [illegible] Conditions—comptant. A les de vente payé par Chs. V. Foulon, Not. Pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mars—31 et le avril

Succession de J. H. A. Frost.
Scrip d'Assurance et Actions de banque à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur,
Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'enchère publique, MERCREDI, 16 mars 1864, à midi, au bureau de l'encanteur, en vertu et en conformité à un ordre de l'Hon. J. B. Whitaker juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 5 février 1864, [illegible] les titres de la succession suivants :

—SCRIP—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant, Certificat No [illegible]

[illegible]

Actions de Banque.

148 actions de la Banque de la Nouvelle Orléans. 9 [illegible] de la Banque des Marchands. Conditions—comptant.

VENTE DE SYNDIC.

M. E. T. Masson vs. ses Créanciers et les Créanciers de Lucas & Masson.—Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 17,573—

EN vertu de et conformément à un ordre de vente, en date du 25 mars 1864 et que m'a adressé l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans la susdite affaire, nous vendrons, à l'enchère publique, jeudi, 17 mars 1864, à onze heures du matin, au coin des rues Royale et Conti, dans le Deuxième District de cette ville— Tout le fonds de marchandises sèches, avec les meubles, les installations et le bail du dit magasin.

HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3mars—5,15,17

Habillements pour Nègres.

Les propriétaires ou agents d'habitations, qui voudraient se procurer du linge de nègres bien fait et de bonne étoffe, peuvent faire remplir leurs ordres avec diligence et à des prix raisonnables, en les adressant à la Louisiana Steam Clothing Manufactory, Nos 164 & 166, RUE DU CANAL. 17fév—1m

REÇUS par le steamer Walsh—200 barils mess pore nouveau, 10 boucauts épaules fumées nouvelles, 9 do viande verte, épaules et jambons, 250 barils farine supérieure et extra, 100 caisses de chandelles Adamantine, 100 do de savon. A vendre par J. S. VANHORN, Encoignure Magasins et Poydras. 14mars—6f

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, chapeaux et lingerie pour messieurs.

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38.

LUNDI, 14 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu— Barèges anglais unis et brochés, Mousselines [illegible], Drap d'été noir figuré, Alpaca noir, Barèges à volants, [illegible], Cotonnades [illegible], Coutils [illegible], Cachemires et satinettes, Flanelles blanches [illegible], Indiennes [illegible], Cotons [illegible], Ginghams [illegible], Toiles blanches [illegible], Toile et bobinet [illegible], Mouchoirs brodés, [illegible], Linons [illegible], Jaconas [illegible], Douzaines chemises, Devants de chemise [illegible], Crinolines [illegible], 75 lots de chapeaux [illegible], 100 do de lingerie [illegible], Chemises blanches [illegible], do [illegible], do [illegible], Bonneterie [illegible]. 12mars

Bottes et souliers avariés.

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 38.

LUNDI, 14 du courant, à 10 heures précises, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes [illegible] arrivées du New York [illegible] Bottes de cavalerie, do en peau de veau, do do [illegible], do do [illegible], Balmorals pour hommes, [illegible], Bottines, Guêtres Congress pour dames et messieurs —Egalement, [illegible], 30 caisses bottes et souliers assortis. 14mars

Groceries, provisions et liqueurs.
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 14 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp, No 38— Un assortiment général de groceries, provisions et liqueurs. Conditions—comptant. 12 mars

Pommes de terre et oignons.
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 14 du courant, à 11 heures, au ponton 21, 1er District, en débarquement du brick West— 200 barils pommes de terre et oignons. Conditions—comptant. 13mars

345 balles foin prime de North River et 40,000 pieds planches de pin, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mardi, 15 du courant, à 11 heures, au ponton 15, 1er District, en débarquement du brick Ogee— 345 balles foin prime du North River, 40,000 pieds planches de pin. Conditions—comptant. 13mars

COTON COTON—200 balles à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mardi 15 du courant, à onze heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 38— 200 balles COTON. Des échantillons seront exposés à la vente. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 mars

Bois de construction—30,000 pieds à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mardi, 15 du courant, à midi, au pied de la rue St Louis— 30,000 pieds planches Spruce. Conditions—comptant. 12 mars

VENTES JUDICIAIRES.

Auguste et Elizabeth Steir vs Henry Lincks

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,753—En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai LUNDI, 14 de mars 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à la vente de—

Le bail passé par le [illegible] au défendeur pour le reste de l'espace de [illegible] commençant le 1er octobre 1859 jusqu'au 31 d'octobre 1875.

D'un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet [illegible] par les rues de la Levée, du Congrès, [illegible] et Moreau, formant l'angle des rues de la Levée et du Congrès, [illegible]

[illegible]

Conditions—[illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 5mars—3 7 9 11 14

Joseph A [illegible] vs [illegible] Peebles

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai LUNDI, 14 de Mars 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Julia, Philippa et Carondelet, désignés par les numéros UN et DEUX [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. F. Masson et ses Créanciers et les Créanciers de Lucas & Masson.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 17,573—En vertu d'un ordre de vente [illegible] par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, vingt trois de mars 1864, [illegible]

[illegible]

L'acquéreur de l'installation du magasin assumera le bail et toutes les obligations y attachées. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 11mars—14, 17, 21, 23.

Gerard Gale vs George Burdon.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, 15 d'avril 1864, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro [illegible] [illegible] borné par les rues Dryades, Terpsichore, Hercules et Euterpe, [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 16mars—14,22,30,7 av

Les exécuteurs testamentaires de F. Casseing vs. Delvaille et Bertus (Pierre Antoine Delvaille et Edouard Bertus)

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 21,142—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 15 d'avril 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, au faubourg Tremé, dans les limites [illegible] rues Claiborne, des Ursulines, Robertson et le Chemin du Bayou St Jean [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 14 mars—3,20,7 avril, 15

Succession de feu Charles Bland, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 19,194—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 de février 1864, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 29 de mars 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique des biens de la susdite succession :

Trente (30) ACTIONS du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, sur lesquelles [illegible] [illegible]

Quinze (15) ACTIONS de [illegible] [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 14 mars—17,21,21,28

Schroder & Schreiber, vs. Eugene Daroflez.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 11,[illegible]—En vertu d'un ordre vendu le 16 de mars 1864, et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 19 de mars 1864, à midi, [illegible] la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale et d'Orléans, entre celles du Canal et de la Douane [illegible]

Trente barriques de VIN ROUGE [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 14 mars—16,22,25,30

Demande de cuisinière.

ON demande, dans une petite famille, UNE FRANÇAISE pour faire la cuisine. On s'adressera au No [illegible] de la rue [illegible], de 10 à 3 heures. 14mars—3f